

responsabilité du commerce extérieur à un nouveau ministère ont été dissipées. Le premier ministre a décidé qu'on ne procéderait à aucun changement à cet égard ou en ce qui concerne le mandat défini en matière de commerce international, et il a demandé que l'on se consacre désormais pleinement à l'accomplissement de la tâche. Je puis vous dire que nous avons reçu des ordres très précis nous intimant d'utiliser au mieux les moyens dont nous disposons actuellement pour favoriser les milieux d'affaire, nos intérêts commerciaux et nos exportations. Pour ma part, c'est assurément mon intention de voir les Affaires extérieures jouer désormais pleinement leur rôle à cette fin. Le ministère est à votre service. D'ailleurs, je me permets de dire que nous devrions être en meilleure position de vous servir que nous ne l'avons jamais été auparavant. Mon objectif est de veiller au respect de cet engagement, et j'aimerais donc que vous me fassiez connaître votre avis sur le travail que nous accomplissons en nous signalant, à la fois, ce qui vous satisfait et les points que nous pourrions améliorer.

S/C